

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

AGIS - Une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles

Chef de file : Terres de Liens

Contexte

L'agriculture est aujourd'hui au cœur d'enjeux multiples et les changements à effectuer pour avancer vers une transition écologique sont profonds. À la croisée d'enjeux d'alimentation, de paysage et d'environnement, d'emploi et de dynamisme rural, elle joue un rôle fondamental dans notre société et en particulier dans les territoires ruraux. Des évolutions vers des formes d'agriculture de proximité et de qualité, respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois et d'activités sur les territoires sont demandées par une part croissante de la société, et souhaitées par nombre de nouveaux entrants, alors que le renouvellement des générations en agriculture est très difficile. Sur le terrain, des expérimentations sont mises en place par divers acteurs (agriculteurs, OPA, groupes de citoyens en Amap, associations...). C'est un moyen de tester d'autres façons de faire qui pourront ensuite être reprises plus largement et orienter l'agriculture de demain. Afin que l'agriculture se développe de manière durable et cohérente avec la société et les enjeux actuels, il est nécessaire de continuer à inventer de nouvelles voies et de les diffuser.

L'idée centrale est que, parce qu'elle traite de notre alimentation, et qu'elle s'appuie sur l'usage d'un bien commun (la terre), l'agriculture pose d'abord une question politique avant qu'elle ne soit technique. La société civile et le monde agricole doivent conclure un pacte, à différentes échelles, qui assure la sécurité alimentaire et un environnement préservé pour la société, et de bonnes conditions économiques et sociales pour les agriculteurs.

Résumé du projet

Cette MCDR a pour objectif d'élargir le panel des acteurs œuvrant dans le domaine de l'agriculture, notamment en faveur de l'installation et de la transmission agricoles. En articulant leurs actions dans ce domaine, les partenaires ont pour ambition d'animer des approches transversales pour partager des expériences, de transférer des pratiques, d'animer des lieux de débat et de concertation sur les questions de l'installation, de la transmission agricoles, afin d'élargir le champ des acteurs, rendre leur participation légitime et de favoriser la co-construction et le dialogue.

Le projet se déploie en 3 axes articulés de la manière suivante :

Axe thématique 1 : Donner aux acteurs "non habituels" les capacités d'agir sur les questions agricoles et agri-rurales notamment par la sensibilisation et la formation des citoyens.

Thème : agroécologie

Sous-thèmes : gouvernance alimentaire locale, lien urbain-rural, économie sociale et solidaire

Partenaires :

Reneta, Relier, Fadear, FNCivam

Territoire concerné

National

Type de bénéficiaires

Coût total prévisionnel du projet :

745 k€

Part dépense publique sollicitée (Etat + Feader) : 589 k€

Dates du projet

Date de début : 20 juin 2015

Date de fin : 19 juin 2018

Agenda du projet/échéances clés : Séminaire chaque printemps (pour 2016 : 17 mars), comité de pilotage chaque automne

Dans leurs actions quotidiennes, en permettant la participation citoyenne effective, Terre de Liens et ses partenaires ouvrent au plus grand nombre un domaine jusque-là réservé aux experts. En effet, l'ouverture d'une "brèche" dans le domaine agricole, favorisant l'intégration d'un ensemble d'acteurs inédits au système décisionnel et technique habituellement constitué, permet l'élargissement des parties prenantes légitimes à intervenir sur les questions agricoles. On observe de plus en plus la montée en puissance d'espaces d'appropriation, de discussion, d'innovation qui viennent modifier le périmètre des acteurs intervenant dans le débat et la gestion des grands enjeux agricoles. On assiste à une réappropriation des questions agricoles par les citoyens, l'enjeu agricole devenant enjeu de société et à l'émergence d'un droit de regard collectif sur l'avenir du territoire agricole et rural.

Axe thématique 2 : Accompagner l'innovation sociale pour l'accès au métier de paysan notamment par le transfert d'expérimentations réussies. A différents niveaux, de différentes manières, les partenaires de la MCDR accompagnent les porteurs de projets agricoles et/ou des cédants dans leur parcours d'installation ou dans leur souhait de transmission. De même, ces partenaires ont développé de nouveaux outils pour faciliter l'accès ou la sortie du métier de paysan. Cette fonction de laboratoire d'innovation sociale, permettant de répondre à des besoins non couverts, a ainsi permis, à titre d'exemple de : favoriser l'accès collectif et solidaire au foncier agricole par la mobilisation d'une diversité de parties prenantes (citoyens, collectivités locales...) par l'expertise développée par Terre de Liens ; tester son projet agricole dans un cadre sécurisant (statut, couverture sociale, conseil et accompagnement...) par la création d'Espaces-test agricoles ; développer une réflexion collective et des expérimentations sur l'accès au bâti (maison d'habitation, bâtiments agricoles) pour les porteurs de projet.

Axe thématique 3 : Rendre plus visible le lien entre agriculture et développement territorial (environnemental, social, économique), notamment auprès du public des élus locaux. Dans leurs actions quotidiennes, Terre de Liens et ses partenaires œuvrent pour la reconnaissance d'une agriculture plus écologique, pourvoyeuse d'emploi et ancrée sur son territoire. Mais les particularités et l'organisation de ce secteur éloignent souvent les partenaires de l'emploi ou les élus locaux de ces problématiques. Pourtant, l'agriculture est un secteur économique à part entière et est au croisement d'enjeux essentiels pour la revitalisation de nos territoires ruraux. Les partenaires associés à la MCDR souhaitent approfondir cette question collectivement en travaillant notamment autour de deux thématiques complémentaires : l'agriculture comme vecteur de développement économique et de création d'emplois en milieu rural, auprès des partenaires et acteurs de l'emploi notamment ; l'agriculture comme vecteur de développement territorial en sensibilisant et outillant les élus et collectivités territoriales.

Résultats attendus et bénéfices de l'action pour les acteurs du développement rural

- redéfinir les contours du champ des opérateurs en capacité d'intervenir sur les questions agricoles et retrouver le lien agriculture / développement des territoires
- instaurer un droit de regard collectif sur l'avenir de l'espace agricole et rural
- développer la légitimité technique d'un plus grand nombre d'acteurs
- permettre une réappropriation des enjeux - territoriaux et sociaux notamment - par les citoyens et acteurs des territoires, l'enjeu agricole devenant enjeu de société

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDRN°1305/2013)

Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural est un des thèmes centraux de ce dossier : au-delà des modalités de participation, Terre de Liens et ses partenaires souhaitent par ce projet élargir le champ des parties prenantes au-delà des acteurs habituels du milieu agricole et rural.

En proposant et en diffusant des actions innovantes dans le domaine de l'installation et la transmission agricole, de la mobilisation citoyenne pour l'agriculture et les territoires ruraux, Terre de Liens et ses partenaires contribuent à l'amélioration de la mise en œuvre des PDR régionaux, notamment concernant les thématiques suivantes :

- construire des systèmes de production agro-écologiques adaptés aux exploitations et aux territoires : en favorisant l'installation en agriculture biologique, en faisant le lien entre agriculture et collectivités locales ;
- appuyer le renouvellement des générations en agriculture : notamment par les actions de portage citoyen du foncier et du bâti, d'expérimentation sur l'habitat paysan, d'accompagnement des propriétaires fonciers, de mise en place de dispositifs de test d'activités agricoles...
- permettre la diversification des productions, le développement dans les exploitations d'activités de transformation et de commercialisation : par l'accompagnement sur des projets en circuit court et l'appui à l'installation de fermes pluriactives pratiquant la transformation (notamment fermes collectives)...

Par ailleurs, les structures partenaires agissent au niveau national mais travaillent chacune en synergie avec leurs structures locales, implantées dans les territoires. Elles pourront ainsi relayer les résultats de ce projet au niveau des réseaux ruraux régionaux (RRRx).

En menant des actions de sensibilisation et de formation, ils ambitionnent non seulement d'informer grand public et bénéficiaires, mais aussi de leur donner les capacités d'agir sur les questions agricoles et agri-rurales.

Le partage, la capitalisation et le transfert des actions innovantes menées par Terre de Liens et ses partenaires sont à même de favoriser l'innovation dans les secteurs agricole et rural de manière plus générale.

Toutes ces actions contribuent à améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

Sur l'ensemble des axes, un travail de recensement et de mutualisation des ressources et démarches existant chez chaque partenaire a été réalisé, notamment lors d'une première rencontre en groupes thématiques les 28 et 29 octobre 2015. Le partage des ressources a été amorcé par les partenaires via la création d'un outil en ligne de type « google drive ».

Sur l'axe 1, les partenaires ont préparé l'organisation d'un séminaire (le 17 mars 2016) sur le thème « **Resserrer les liens entre monde agricole et société civile : pourquoi ? Comment ?** ». Ce séminaire a une double vocation : mieux comprendre qui sont ces acteurs non habituels, à partir de l'expérience des partenaires du projet et celle des participants ; et repérer les thèmes intéressants à approfondir afin d'élaborer ensemble de nouvelles propositions en matière de politique publique.

Sur l'axe 2, les ateliers spécifiques prévus ont été lancés, notamment sur le modèle économique des espaces test agricole et l'installation en coopérative.

Sur l'axe 3, des premiers contacts ont été pris avec Pôle Emploi national en vue d'un partenariat.

Le comité de pilotage, réuni le 2 décembre 2015 à Paris, a permis de présenter à un cercle plus large de partenaires et de membres du Réseau rural national l'état d'avancement du partage des acquis en groupe de travail et de proposer de nouvelles orientations sur chaque thème, en complément du point de vue des partenaires du projet. Les enjeux qui ont émergé lors de comité de pilotage sont les suivants :

- S'adapter à l'évolution des profils et parcours des nouveaux créateurs d'activités ;
- Décloisonner le monde agricole vis-à-vis de la société civile, mais aussi par rapport aux autres acteurs économiques ;
- Opérer un nouveau décloisonnement au sein du monde agricole ; cela commence, mais il faut continuer. Il y a un enjeu de transfert de compétences et de capacités ;



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.



- Privilégier l'approche transversale, ce qui va se traduire aussi par des innovations méthodologiques ;
- Avoir un effet levier vis-à-vis de l'élaboration des politiques agricoles de demain.

Ce comité de pilotage a également été l'occasion de lancer à ses membres un appel à participation pour le premier séminaire organisé en 2016 ainsi que pour les ateliers spécifiques.

Actions de communication / capitalisation envisagées

Un comité de pilotage est organisé annuellement (le premier a eu lieu le 2 décembre 2015) et donne lieu à la diffusion d'un compte-rendu aux membres du comité.

Un séminaire thématique d'approfondissement est organisé chaque année (le premier a eu lieu le 17 mars 2016) et ouvert à l'ensemble des acteurs du Réseau Rural Français (RRF) et des Réseaux Ruraux Régionaux. Un bilan de chaque séminaire sera réalisé et diffusé largement à l'ensemble des participants mais également sur la plate-forme du Réseau Rural Français.

Les sites internet de chaque structure partenaire mettront en évidence les acquis, résultats et perspectives du projet.

L'ensemble de ce travail collectif donnera également lieu :

- en cours de programme: à des comptes-rendus de chaque temps de travail (groupe de travail, ateliers, comité pilotage, séminaire) et de documents intermédiaires le cas échéant ;
- en fin de programme : à la publication d'une compilation d'expériences et des échanges.

Modalités de suivi / évaluation envisagées

Les indicateurs de suivi et de réalisation du programme d'actions sont les suivants :

Accroître la participation des parties prenantes - Intégrer une diversité d'organisations, d'acteurs : nombre de participants aux réunions du comité de pilotage / Diversité des participants aux réunions du comité de pilotage / Nombre d'invités aux séminaires annuels /Diversité des invités aux séminaires annuels / Nombre de participants aux séminaires annuels / Diversité des participants aux séminaires annuels

Développer l'appropriation, la diffusion et le transfert des acquis des travaux de la MCDR : Nombre d'études thématiques réalisées / Nombre de publications (compte-rendu de réunion de travail, synthèses d'étude, actes édités) / Nombre de publications (compte-rendu de réunion de travail, synthèses d'étude, actes diffusés, compte-rendu mis en ligne sur les sites internet des membres partenaires de la MCDR et du Réseau Rural)

Travailler en transversalité et permettre la synergie des compétences : Nombre d'ateliers spécifiques (pluridisciplinaires, multi-acteurs) organisés / Nombre de fiches méthodologiques, de synthèse réalisées / Nombre de participations des membres partenaires de la MCDR aux activités du Réseau rural national / Nombre de participations aux activités européennes du Réseau Rural (notamment focus group, RRE)

Développer l'ancrage territorial : Nombre de membres des réseaux ruraux régionaux présents aux séminaires ou aux réunions des groupes thématiques / Nombre d'expériences territoriales, locales valorisées dans les travaux de la MCDR (présentées lors des travaux de groupe, citées dans les écrits, analysées dans les études réalisées)

Contribuer à améliorer la mise en œuvre des PDR : Nombre de représentants des institutions publiques (collectivités, établissement publics, ministères ou représentants en région) ayant participé aux activités du programme / Nombre de sollicitations d'acteurs publics issues du travail de la MCDR (pour présentation, intervention, conseil, ...)



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.



Animation / fonctionnement du dispositif : Nombre de documents partagés sur la plate-forme internet interne aux membres partenaires de la MCDR / Nombre de réunions du comité technique / Nombre de réunions du comité de pilotage / Nombre de réunions des groupes thématiques et ateliers spécifiques.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : Marie BOURDON Structure / organisation: Terre de

Liens

Adresse : 10 rue Archinard 26400 Crest

Téléphone : 09 70 20 31 45

E-mail : m.bourdon@terredeliens.org

Rédacteurs de la fiche :

Nathalie Boquien / Marie Bourdon

Date de rédaction :

21 mars 2016



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.

